QU'EST-CE (L QU'UN CME ?

Le Conseil Municipal
d'Enfant (CME)
est un groupe d'élèves
de CM1 et CM2
qui habitent Yvetot
et qui représentent tous
les autres élèves de l'école.



WORIER ORIER

LE 28 SEPT.

> Dépôt des candidatures.

DU 28 SEPT. AU 6 OCT.

> Campagne électorale au sein de l'école. (réunion, tracts, affiches...)

LES 9 ET 10 OCT.

> Bureau de vote et élections dans chaque école.

LE 18 OCT.

de 10h à 11h30

> Dépouillement et proclamation des résultats en Mairie dans la salle du conseil municipal.

LE 7 NOV.

16h30

- > Cérémonie de remise des cocardes & lutins
- + 1 ère reunion plénière



Renseignements

Nathalie Fohrer

Mairie d'Yvetot 76190 - YVETOT **02 32 70 43 30 07 48 85 22 65**



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Mode d'emploi











POURQUOI?

- > Échanger sur la vie à l'école (en dehors des temps de classe)
- > Avoir l'avis, les idées des enfants pour faire vivre Yvetot.

QUI PEUT SE PRÉSENTER ?

Tous les élèves de CM1 et CM2 qui :

- > Habitent à Yvetot.
- Sont prêts à s'engager et à représenter l'ensemble des enfants.
- > Ont des **idées** pour améliorer la vie des enfants à l'école et à Yvetot.
- > Ont l'accord de leurs parents.



QUEL ENGAGEMENT PENDANT 2 ANS ?

- > Assister aux **évènements** organisés par la mairie.
 - > Être le **porte-parole** de tous les enfants.
- Assister aux réunions :
 1 mardi par mois de 16h45 à 18h15.

POUR QUI VOTER?

Pour ceux qui ont réellement des idées et qui ont vraiment envie de s'investir!





